

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction générale infrastructures, transports et mer

Décision du 17 octobre 2019

portant approbation des modifications du statut des relations collectives entre la Société nationale des chemins de fer français et son personnel adoptées par délibération du conseil de surveillance de la SNCF en date du 28 février 2019

NOR : TRET1910063S
(*Texte non paru au journal officiel*)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le décret n°53-707 du 9 août 1953 modifié relatif au contrôle de l'État sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2015-141 du 10 février 2015 relatif à la commission du statut particulier mentionné à l'article L. 2101-2 du code des transports, notamment son article 7 ;

Vu l'avis émis par la commission du statut réunie le 22 janvier 2019 ;

Vu la délibération du conseil de surveillance de la SNCF du 28 février 2019 ;

Vu l'avis de la commission interministérielle d'audit salarial du secteur public (CIASSP) du 03 avril 2019,

Décident :

Article 1^{er}

Les modifications apportées au statut des relations collectives entre la SNCF et son personnel, annexées à la présente décision¹, sont approuvées.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

¹ Le texte modifié par la présente décision peut être consulté, dans sa version issue de cette modification, auprès de la Société nationale des chemins de fer français, 2 place aux Etoiles – CS 70001 – 93633 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Fait le 17 octobre 2019

Pour la ministre de la transition écologique et solidaire,
et par délégation,

Le directeur général des infrastructures,
des transports et de la mer

Marc PAPINUTTI

Pour le ministre de l'économie et des finances,
et par délégation,

Martin VIAL

Pour le ministre de l'action publique et des comptes publics,
et par délégation,

La directrice du budget

Amélie VERDIER